Municipalité de Saint-Adelphe

Rapport de la mairesse
(Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs)

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL et déposés à la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adelphe le 9 février 2026. L'opinion avec réserve émise en date du 9 février 2026 par le vérificateur concerne l'absence de comptabilisation d'un passif relatif aux obligations de mise hors service d'immobilisations, tel que requis par la norme SP 3280. Cette réserve découle d'une information non disponible au moment de l'audit et n'affecte pas la majorité des opérations courantes de la Municipalité.

Ce rapport indique que les états financiers, dans leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle. Cedit rapport est rendu public sur le site Internet de la Municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

Il est important de préciser que les états financiers présentés portent sur l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Par conséquent, ils reflètent principalement les décisions, orientations et opérations réalisées sous l'administration du conseil municipal précédent.

Le conseil actuel prend acte de ces résultats financiers et poursuivra son engagement à assurer une gestion rigoureuse, transparente et responsable des ressources municipales, dans l'intérêt de l'ensemble de la population de Saint-Adelphe.

Municipalité de Saint-Adelphe

Revenus et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Revenus		**Charges**	
Taxes	1 710 128	Administration générale	515 445
Paiements tenant lieu de taxes	15 608	Sécurité publique	250 714
Transferts	1 245 943	Transport	786 698
Services rendus	54 646	Hygiène du milieu	497 281
Imposition de droits	51 809	Santé, bien-être, OMH	13 278
Autres revenus	48 875	Aménagement, urbanisme	88 747
		Loisirs, culture	86 099
		Frais de financement	11 100
Total des revenus	**3 127 009**	**Total des charges**	**2 249 362**

Municipalité de Saint-Adelphe

Sommaire des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Revenus (Fonctionnement et investissement)		3 127 009
(-)		
Charges		2 249 362
Excédent lié aux activités		877 647
Revenus d'investissement		(790 256)
A) Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		87 391
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations		359 862
Financement à long terme des activités de fonctionnement et remboursement de la dette à long terme		(41 078)
Affectations		
Activités d'investissement		(61 347)
Excédent accumulé		61 219
B) Total des éléments de conciliation à des fins fiscales		**318 656**
A + B Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		**406 047**
Municipalité	322 626	
Organismes contrôlés	*(*3 250)	
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2024	**776 583**	

**Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés*.

Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2024, la rémunération mensuelle de base pour le maire est fixée à 1 331,55 $ et pour les conseillers elle est fixée à 443,83 $. L'allocation mensuelle de dépenses est établie à 665,98 $ pour le maire et à 221,92 $ pour chacun des conseillers.

Listes des contrats de plus de 25 000$ en 2024 (plus taxes)

Contractant	***Montant***	***Objet du contrat***
Beton Provincial	64 917.52 $	Ponceau rang Price
Fédération Québécoise des Municipalités	38 542.13 $	Assurances
GRH services conseils	41 094.65 $	Plans et devis 5 projets
MGEF	385 642.49 $	Travaux voirie, location machinerie, chlorure calcium reprofilage fossés, etc
MGEF Projet MSTA-003	77 344.13 $	Réfection ponceau rang Price 7 km
MGEF Projet MSTA-004	138 423.10 $	Réfection ponceau rang Price 2.2 km
MGEF Projet MSTA-005	345 169.40 $	Réfection 3 ponceaux (rang Price, rang St-Joseph et rue du Moulin)
MGEF	235 699.00 $	Chemins d'hiver
Services Cité propre	46 946.92 $	Enlèvement et transport des ordures

Différents services axés sur le territoire 2024

Sûreté du Québec	104 534.00 $	Quote-part
MRC Mékinac	180 539.00 $	Quote-part
MRC (mandataire de Énercycle)	116 246.00 $	Bacs bleus, bacs bruns, fosses septiques, transport
MRC (mandataire de Énercycle)	49 521.96 $	Enfouissement matières résiduelles (bacs noirs)
Régie incendies Centre-Mékinac	104 336.35 $	Quote-part

La Municipalité a accordé diverses subventions aux citoyens admissibles, pour un montant total de 17 794,53 $, notamment dans le cadre des programmes d'accès à la propriété et de revitalisation, ainsi que sous forme d'aide financière pour le remboursement des coûts d'entretien des chemins privés.

Conclusion

En guise de conclusion, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux membres du conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble du personnel. Leur professionnalisme et le dévouement permettent d'offrir des services de grande qualité, tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable des ressources publiques.

Je souhaite également souligner l'apport inestimable des citoyens engagés, des bénévoles et des représentants d'organismes et d'institutions locales. Grâce à leur implication, notre communauté demeure dynamique, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

Par leur engagement constant, chacune et chacun contribuent activement au rayonnement, au développement et à l'amélioration continue de la qualité de vie à Saint-Adelphe.

Carole Neill, mairesse